Juin 2018 N°4

Le Bulletin Municipal

COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

INFORMATIONS MUNICIPALES

Chers concitoyens,

Le village se transforme petit à petit et plusieurs travaux sont en cours.

Pour la voirie : la rue Saint Médard, son éclairage public, les enfouissements de réseaux, les trottoirs, l'enrobé de la route compris seront finis fin juin.
La circulation et les marquages de stationnement seront modifiés afin de sécuriser les piétons avec un stationnement sur un seul côté et un sens unique à l'opposé de la rue de la République. Le double sens restera à partir des immeubles de la rue Saint Médard.
Les travaux de la rue de la République ont commencé, ils seront identiques à ceux de la rue Saint Médard, la finalisation des travaux est prévue pour la fin 2018.

Le second chantier concerne le parc communal avec l'installation de la passerelle, des sentiers, les jeux pour les enfants et les agrès sportifs. Les travaux commencent cet été pour finir mi-novembre 2018.

Pour le futur collège, dont l'ouverture est programmée pour la rentrée 2019, le terrassement a commencé. La Commune a paramétré l'organisation des accès aux travaux, afin de sécuriser notre village. Vous n'aurez pas subir les impacts des traversées de camions (plus de 16 000 tonnes de matériaux à déplacer), la circulation est prévue par l'ancienne déviation de la Commune.

En espérant avoir pu vous tenir informé de nos actions, je suis à votre disposition pour tout renseignement.

Le Maire, Damien Girard.

Tirage au sort des jurés d'assises 2019.

Le tirage au sort des jurés d'assise a désigné 3 personnes qui seront contactées afin de les avertir.
Leurs coordonnées seront transmises à la Cour d'Appel de Reims avant le 15 juillet, qui ne retiendra qu'un seul nom.

Réglementation Générale de la protection des données (RGPD).

Le Maire expose à l'assemblée le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la règlementation européenne « RGPD », proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle (dit le « CDG 54 »). Le règlement européen dit « RGPD » entre en vigueur le 25 mai 2018.
Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. En effet, le non-respect de ces nouvelles obligations entraîne des sanctions lourdes.
Le CDG 54 a accepté de mutualiser son expertise et ses moyens tant en personnel (mise à disposition de son Délégué à la Protection des Données DPD), qu'en solution informatique au bénéfice des collectivités et établissements publics qui en éprouveraient le besoin.
Le Conseil Municipal décide de mutualiser ce service avec le CDG 54 et de signer la convention de mutualisation, ses protocoles annexes, et tout document afférent à la mission de mise en conformité avec la règlementation européenne et nationale en la matière. Le DPD du CDG 54 est désigné comme le DPD de la collectivité.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 14 voix POUR.

Présents au Conseil Municipal :

- BESSON Dominique
- BRAU François-Xavier
- BUAT Frédérique
- CERCEAU Sophie
- CLAUDE Ludovic
- DELAVACQUERIE Nathalie
- DEFFERRARD Marcel
- FORTIER Eric
- GAPE Amélie
- GIRARD Damien
- GIRARD Denis
- LECLERC Manuel
- LETINOIS Fanny
- SIMONNET Marina

Absents excusés

- AUFFRAY Nathalie
- LUBIATO Mickael
- SEVERS Olivier

Conseil Municipal du 29 mai 2018 :

- Tirage au sort Jurés
- Protection données
- Désaffection chemins ruraux
- Vente parcelles
- Attribution de marché salle des fêtes
- Kermesse maternelle
- Théâtre Alzheimer
- Village Propre
- Journée sportive
- Concert Gospel
- 8 mai 2018

Vie Locale

- Fête de la musique :
- 21 juin 2018
- 30 juin 2018 avec feu de la Saint Jean
- Gala de danse
- Monts de Champagne
- Brocante Foot 2018

Clôture enquête publique – Désaffection de chemins ruraux.

Le Maire rappelle que dans le cadre du projet de désaffection de chemins ruraux, une enquête publique a été lancée du 27 février au 16 mars 2018, les dates de réception du public étaient le 27 février et le 16 mars 2018, de 10h00 à 12h00.
Le commissaire enquêteur, Monsieur Jean-Pierre DESPLANQUES a rendu son rapport, ses conclusions et son avis favorable le 3 avril dernier.
Il convient désormais de clôturer cette enquête publique afin de pouvoir procéder aux cessions ou aux locations des parcelles.

Le Maire rappelle les chemins ruraux concernés par ce dossier :

Le chemin rural CR dit des Jardins
Le chemin rural CR des Hautes Vignes
Le chemin rural CR de Saint Christophe (du bord de la parcelle 326 au CR dit du Bois de Bar)
Le chemin rural CR dit de Châlons-sur-Marne (du bord de la parcelle 304 au CD 34)
Le chemin rural CR dit de la Gravière (à partir du CR dit de la Vignette)
Le chemin rural CR d'Epoye à Moronvilliers (de la limite du territoire de Pontfaverger-M. au CR dit de Châlons-sur-Marne)

Le Conseil Municipal clôture l'enquête publique et décide le déclassement de ces chemins ruraux et la mise à jour du tableau jaune. Les mesures de publicité foncière seront lancées pour la mise à jour du cadastre.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 14 voix POUR.

Reprise délibération vente AMELOT / SCI du Chemin d'Hauviné.

Le Maire rappelle la désaffectation du chemin rural « des jardins » depuis 2011 et la non-opposition suite à l'enquête publique du 18 janvier au 1er février 2012 en vue de sa cession.
Conformément à l'accord transactionnel conclu entre Monsieur et Madame AMELOT, la SCI du Chemin d'Hauviné et la Commune de Pontfaverger-M., le Maire propose la cession de l'ex-chemin rural dit « des Jardins » aux riverains concernés à savoir Monsieur et Madame AMELOT, la SCI du Chemin d'Hauviné et Monsieur et Madame SIMONNET Olivier comme suit :
- SCI du Chemin d'Hauviné au prix de 12 177,20 € (parcelles Y 144 et Y 146 pour 16.43 ares).
- M et Mme AMELOT Bernard au prix de 9 294,08 € (parcelle Y 143 pour 6,34 ares).
- M et Mme SIMONNET Olivier au prix de 1 376,00 € (parcelle Y 145 pour 1,72 ares).

Le Conseil Municipal décide de vendre l'ex-chemin rural dit « des jardins » aux conditions fixées ci-dessus et d'habiliter le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.
Cette délibération annule et remplace la délibération n°08/2018 en date du 8 février 2018.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 13 voix POUR, 1 ABSTENTION.

Attribution de marché : Extension salle polyvalente.

Le Maire rappelle qu'un avis d'appel public à la concurrence a été lancé pour les travaux d'extension de la salle polyvalente. La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 3 mai 2018 pour l'ouverture des offres reçues. Elle s'est ensuite réunie le 28 mai 2018 pour l'analyse des offres.
A l'issue à celle-ci, le Maire propose de retenir les offres au regard des lots suivants :

Lot n°1 Démo - Gros œuvre.
Lot n°1 bis Ravalement de façades.
Lot n°2 Charpente bois.
Lot n°3 Couverture Tuiles.
Lot n°4 Menuiseries extérieures.
Lot n°5 Menuiseries intérieures.
Lot n°6 Doublage cloisons plafond.
Lot n°7 Plomberie sanitaire.
Lot n°8 Electricité chauffage VMC.
Lot n°9 Carrelage faïence.
Lot n°10 Peinture.
Lot n°11 VRD.

Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché de travaux pour l'extension de la salle polyvalente de Pontfaverger-M., pour un montant total HT de 274 070,55 €, aux entreprises mieux-disantes.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 14 voix POUR.

Kermesse école maternelle 2018

La kermesse de l'école maternelle aura lieu
Le **samedi 30 Juin 2018 à partir de 10h00 a**u gymnase de Pontfaverger-M.
Merci de venir applaudir les élèves lors de cette manifestation festive de fin d'année.
En vue de l'organisation d'une tombola, vous pouvez faire un don.
Merci de le déposer dans un carton dans le hall de l'école maternelle de 8h à 17h30.
Les fonds récoltés à l'occasion de cet événement permettent d'agrémenter la coopérative scolaire.
Merci d'avance pour votre soutien et votre générosité.

Pièce de théâtre sur la maladie d'Alzheimer et les aidants

Le mardi 29 mai, plus de 50 personnes ont assisté avec plaisir et dynamisme à la pièce de débat théâtre jouée par la Compagnie Entrées de Jeu et proposée par le Clic des Sources.
Le public s'est transformé tour à tour en comédiens ou en animateurs afin d'accompagner le personnage de Victor dans son difficile quotidien auprès de la lente dégradation de son épouse Jeanne, atteinte de maladie d'Alzheimer.
Cet après-midi ludique et de partage a été très apprécié et a révélé des comédiens en herbe chez plusieurs de vos aînés.
A l'issue de ce moment riche en émotions et en communication un verre de l'amitié a été proposé. L'assemblée s'est montrée très motivée pour réitérer cette manifestation.
Merci à l'ADMR pour son implication.

Opération Village Propre 2018

Le samedi 21 avril pour la 7ème année consécutive de nombreux courageux sont venus participer à l'opération VILLAGE PROPRE.

Les différentes équipes accompagnées des pompiers ont parcouru le village. Cette action a encore une fois permis malheureusement de ramasser une quantité impressionnante de déchets parsemés dans le village.

Cette journée s'est terminée par un barbecue dans la cour de la mairie, précédé d'un apéritif pour petits et grands.

Merci de maintenir la beauté et la propreté de notre village, plusieurs poubelles et la déchetterie sont à votre usage.

Rendez-vous l'année prochaine !

Suite à certaines incivilités la Commune va prochainement mettre en place des caméras de surveillance mobiles afin d'éviter des dépôts sauvages dans notre village.

Journée Sportive inter-écoles à Bétheniville

Le vendredi 25 mai sous un soleil de plomb, plus de 500 élèves des écoles alentours se sont retrouvés lors de la journée sportive sur les terrains de foot de Bétheniville.

Plusieurs épreuves étaient prévues :
une course de vitesse, une course de haies, un saut en longueur, un lancer de balles lestées et une course d'endurance.

Chaque participant est reparti avec une médaille et chaque école avec une coupe.

Félicitations particulières aux Pontfabriciens vainqueurs du 1 500 m :
CE2 : Pierrick Tellier
CM2 : Maya François

Cette journée a été une réussite notamment grâce à l'intervention des enseignants, l'encadrement des parents d'élèves bénévoles, des élus, des pompiers et de l'association de foot qui a gracieusement ouvert sa buvette et le Pôle de proximité du Grand Reims pour les récompenses, les goûters et les transports.

Merci aux courageux participants pour leur sportivité et pour l'image de fairplay et de bonne entente entre nos communes.

Fête de la musique le 21 juin 2018 à partir de 18h30 sur le parking de la salle des fêtes

Concert du groupe A.GRA.V.Sound 6 Tem
Scènes libres ouvertes à tous.

1918-2018 – Les 14 et 15 Juillet

LE COUP DE MAIN HISTORIQUE DU MONT SANS NOM

&

Le « FRIEDENSTURM »

Secteur Aubérive-Vaudesincourt-Dontrien

Cérémonie du 8 mai

Sous un magnifique soleil, la commémoration a été très chaleureuse grâce notamment à la présence des enfants, de leurs familles et des enseignants. Nous les remercions, ainsi que la fanfare et les pompiers et plus particulièrement le Lieutenant Denis Rouy qui a participé à sa dernière cérémonie en tant que Chef de corps des pompiers du village. Il a fait la passation de commandement au Sergent Ludovic Vélard. A l'issue de la cérémonie le nouveau Chef de corps a remercié les pompiers pour leur engagement et remis des diplômes aux pompiers suivants :

Diplômes de Prompt Secours

Eddy Cerceau et Dany Prévost

FÊTE DE LA MUSIQUE
et
FEUX DE LA SAINT JEAN

Le Samedi 30 Juin 2018
à Pontfaverger

Avec le Groupe:

Noname
Nothing Nowhere

Programme

19H30-20H30: Scène ouverte à tous-animations.
20H30-22H30: Concert du groupe NONAME.
22H30: Feux de la Saint Jean organisés par les Sapeurs Pompiers.
A partir de 23H: Soirée dansante.

Restauration (A partir de 19H)
Sur place avec Food truck "Au REGALS FERMIERS".
Frites, hamburgers, sandwich, wraps...

Buvette

Parking de l'intermarché, rue de la Gare.

Organisé par l'Association Sportive et Loisirs de Pontfaverger

14ème vide grenier annuel du foot le dimanche 1er juillet 2018
Buvette et restauration sur place

Inscriptions tous les samedis de juin dans le hall de la Mairie de Pontfaverger-M de 10h00 à 13h00
Feuilles d'inscription sur place ou dans les commerces
8 euros les 3 mètres pour les extérieurs de Pontfaverger
6 euros les 3 mètres pour les Pontfabriciens